Recherches anglaises et nord-américaines

58 | 2024
Anti-Monarchism in the British Isles and Beyond

Être libre et sans roi ? Nationalisme et antimonarchisme au Québec et en Écosse

Free and Kingless? Nationalism and Anti-Monarchism in Quebec and Scotland,

Jérémy Elmerich et Thibaut Dauphin

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/ranam/1435
DOI : 10.4000/11xkk
ISSN : 3000-4411

Éditeur
Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée
Date de publication : 30 juin 2024
Pagination : 89-112
ISBN : 979-10-344-0236-6
ISSN : 0557-6989

Référence électronique
Jérémy Elmerich et Thibaut Dauphin, « Être libre et sans roi ? Nationalisme et antimonarchisme au Québec et en Écosse », *Recherches anglaises et nord-américaines* [En ligne], 58 | 2024, mis en ligne le 30 juin 2024, consulté le 09 mai 2025. URL : http://journals.openedition.org/ranam/1435 ; DOI : https://doi.org/10.4000/11xkk

Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Être libre et sans roi ? Nationalisme et antimonarchisme au Québec et en Écosse

Jérémy Elmerich♦
Thibaut Dauphin♦♦

Quelques années après avoir fondé la Confédération canadienne, John A. Macdonald affirmait : « Je suis né sujet britannique et sujet britannique je mourrai » (Morton, 1961 : 64). D'un héritage commun issu de la colonisation de l'Amérique du Nord septentrionale, le Canada a pris ses distances avec l'ancienne mère-patrie. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement par la géographie, qui les séparait déjà en 1867, mais aussi sur le plan culturel que le Canada et le Royaume-Uni apparaissent disjoints. Alors que le Canada a embrassé pour de bon son américanité et quitté le giron de l'Empire britannique en 1931, les deux États conservent toutefois de nombreuses similitudes en forme de reliquats d'un temps révolu. Il en va ainsi de la langue anglaise, de la religion et d'institutions politiques conçues comme des transpositions canadiennes relativement inaltérées par rapport à celles de Westminster, dont la monarchie est l'avatar le plus évident.

Ces deux États connaissent aussi des mouvements nationalistes « périphériques » (Lipset & Rokkan, 1967) comme au Québec et en Écosse. Quoique ces mouvements indépendantistes aient été sous les projecteurs au cours des dernières décennies et fait l'objet de nombreux travaux, comparatistes notamment (Keating, 1996 ; Lecours, 2021) ou en économie politique (Paquin, 2001 ; Rioux, 2020), la question de la monarchie est demeurée relativement absente du domaine des études sur les nations et nationalismes. Tandis que le monarque incarne les États britannique et canadien dont cherchent à se défaire les indépendantistes, il est étonnant que cette question soit demeurée à ce point inexplorée.

♦ Jérémy Elmerich, *Université du Québec à Montréal (UQAM) et Université Polytechnique des Hauts-de-France*
♦♦ Thibaut Dauphin, *Université de Corse et Université de Bordeaux.*

Palais de la tradition et ambassadeur de l'Histoire, le trône ne laisse jamais indifférent : le monarchiste enthousiaste additionne ses qualités, lui rend tous les hommages ; l'antimonarchiste convaincu le trouve dépassé et inutile, lui oppose ses sentiments d'égalité. Le pouvoir d'un seul, garant de l'unité mais désigné par les règles de la seule hérédité, paraît contrarier la sécession convoitée, et il semble évident de les regarder comme des propositions contraires. C'est qu'il est aussi du rôle du monarque d'incarner la nation ; de personnifier la culture, l'histoire et l'éthos d'une communauté politique. Le temps n'étant plus aux monarchies absolues, ni aux expressions monolithiques de l'État unitaire, les nationalismes s'autorisent à composer, ici avec des conceptions souples de la souveraineté, là avec l'identité d'un chef d'État qui, fut-il monarque, serait réduit à un simple artéfact (Thiesse, 1999). La place de la monarchie dans les mouvements nationalistes ne va donc pas de soi, et interroge la nature et les fondements de cette institution.

Le *Brexit* non désiré par l'Écosse et la succession d'Elizabeth II ont donné du grain à moudre aux nationalistes et républicains d'Écosse et d'ailleurs. Humza Yousaf, qui se revendique lui-même comme républicain et qui allait officiellement devenir chef du SNP quelques jours plus tard, a ouvert la voie à une convention constitutionnelle (Scottish Government, 2023) visant à réviser la position du parti indépendantiste sur la question de la monarchie (Rayner, 2023). Les référendums de 1980 et de 1995 ont laissé des traces indélébiles sur l'imaginaire national québécois, promettant le projet souverainiste à une mort lente. Cependant, c'est de la ténacité de ses députés dans leur refus de prêter au roi un serment empreint d'une fausseté habituelle que l'option du Parti québécois (PQ) a regagné les faveurs des sondages (Léger Marketing, 2023).

Pour en venir aux deux termes nodaux de l'article proposé, le nationalisme est défini comme « le principe politique exigeant la congruence entre entité politique et entité nationale » (Gellner, 1983 : 1). *L'indépendantisme* consiste donc dans la quête d'une entité politique – l'État – correspondant aux contours de l'entité nationale. Ceci passe par une séparation *sociale* avec la nation britannique ou canadienne – ou la caractérisation d'une « clôture sociale » (Brubaker *et al.*, 2004) – de laquelle doit se déduire une séparation *politique* vis-à-vis de son autorité et de ses institutions. La *monarchie* constitue un régime où le chef de l'État est désigné selon les règles de l'hérédité mais aussi, sur le plan fonctionnel, comme une institution incarnant une culture et une histoire nationales, personnifiant l'unité au-devant des divisions inhérentes à la démocratie (Lefort, 1981), à la géographie et aux tentations centrifuges. Visage de l'égalité sociale entre les sujets, le monarque est enfin garant d'un ordre moral et religieux auquel s'adjoint la mythologie associée au trône. Cette dernière fonction traditionnelle est révisée par la pratique, dans une conversion partielle à la modernité où la religion nationale est transmuée en un *ethos* collectif (Dauphin, 2016). Se constate ainsi une contradiction évidente entre les fonctions de la monarchie et

les quêtes d'indépendance portées en Écosse et au Québec. Dès lors, comment les indépendantistes écossais et québécois articulent-ils leur nationalisme de séparation face à une institution vouée à l'unité ?

Le retour à l'histoire s'impose d'abord comme un recours nécessaire. C'est le propre de l'analyse phénoménologique entreprise que de prendre en compte les déterminants sociaux et historiques (mémoriels) des interprétations et énoncés des acteurs (Boltanski et Thévenot, 2002). Il serait en effet bien malaisé de prétendre à la compréhension d'énoncés nationalistes en faisant fi des modalités spécifiques de leur énonciation. S'opère ensuite une division thématique qui vise à analyser les arguments antimonarchistes lors des campagnes référendaires, centrée sur deux dimensions fondamentales de l'institution monarchique : la place symbolique de la monarchie comme « éternel hier », et le contraste qu'elle oppose aux valeurs les plus égalitaires de la démocratie.

Ces deux temps sont soutenus par une analyse de discours, fondée sur un corpus établi dans les périodes courant de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois (PQ) et du Scottish National Party (SNP) jusqu'à la tenue des trois référendums[1]. Les sources mobilisées relèvent des programmes politiques des partis, des livres blancs publiés à l'annonce des référendums, des documents référendaires des gouvernements québécois et écossais, des publications et discours issus des autres partis et des mouvements issus de la société civile et de coupures de presse recensant ces diverses critiques et postures. Il faut dire d'emblée que, compte tenu de la place très limitée qu'occupe la monarchie dans l'espace public québécois, ce débat est loin d'être prééminent lors des séquences référendaires. Le chef du SNP d'alors, Alex Salmond, lui-même monarchiste, ne souhaite pas non plus en faire un enjeu central en Écosse. Il doit en effet composer avec plusieurs responsables de son parti aux positions antimonarchistes, mais aussi avec la relative popularité de cette institution en Écosse. Cette différence s'explique principalement par la mémoire contrastée de la monarchie entre les deux cas étudiés. Elle n'empêche cependant pas certains rapprochements.

Genèse, autorité et contestations de la monarchie

La monarchie et la question nationale au Royaume-Uni

Les royaumes d'Écosse et d'Angleterre naissent au cours du XI^e^ siècle (Forsyth, 2005 ; Kumar, 2013). Très vite, les prétentions des monarques les poussent dans des conflits répétés. Au cours du XIV^e^ siècle, les guerres dites d'indépendance alimentent une conscience pré-nationale. Elles sont évoquées par la suite dans

1 Les périodes couvertes s'étendent donc de l'élection du 15 novembre 1976 qui porte le Parti québécois au pouvoir jusqu'au référendum du 20 mai 1980 et celle du 12 septembre 1994 jusqu'au référendum du 30 octobre 1995, puis de l'élection du 5 mai 2011 en Écosse jusqu'au référendum du 18 septembre 2014.

l'hymne officieux écossais en 1967, *Flower of Scotland*. S'engageant aux côtés de Robert Bruce, désigné comme roi légitime, les nobles écossais établissent une condition *sine qua non* à cette allégeance, qui prend déjà les contours d'une souveraineté nationale autorisant à déposer celui qui s'ingénierait à placer les Écossais sous la gouverne anglaise : c'est la Déclaration d'Arboath. Au cours des siècles suivants, les prétentions anglaises se renforcent par l'effet des mariages. Après la mort d'Elizabeth I en 1603, le roi d'Écosse Jacques VI devient également roi d'Angleterre (Jacques Ier) : c'est l'union des couronnes. Malgré ses efforts, les deux royaumes demeurent distincts, le Parlement d'Écosse conservant toute son autonomie (Civardi, 1998 : 51-52).

Après que les Anglais ont chassé du trône le roi catholique Jacques II/VII, Guillaume d'Orange devient roi d'Angleterre et d'Écosse. À sa mort, face aux crises militaires, aux problèmes de succession et à la crainte de l'Angleterre, les deux contrées s'unissent enfin. Malgré la vive opposition du commissaire de Haddingtonshire, Andrew Fletcher of Saltoun, le Parlement d'Écosse consent à sanctionner le traité d'union de 1707 (Whatley, 2006 : 105-129).

L'union donne d'abord lieu à un retour au calme sur le plan économique, mais n'épuise pas les divisions qui se constatent jusque-là. Ce sont principalement les rébellions jacobites qui caractérisent l'opposition au régime, mêlant conflit religieux, national et légitimisme. Elles sont écrasées de manière définitive lors de la bataille de Culloden (Pittock, 1998). Avec l'union, les objectifs politiques des Écossais ne visent plus guère la quête d'un État, et l'expression d'une identité distincte prend surtout le chemin de la sphère culturelle (Berton, 2010). Bon nombre d'Écossais participent même à bâtir l'identité britannique à travers des références communes. Ancienne alliée de l'Écosse, la France continentale devient l'ennemie héréditaire du Royaume-Uni insulaire, le protestantisme prêtant le flanc religieux à cette rivalité. Le Parlement figure institutionnellement cette identité portée à travers l'Empire, tandis que la monarchie en personnifie l'unité (Colley, 1992). Il faut attendre la fin du XIXe siècle pour assister à l'amorce de repolitisation de l'identité culturelle écossaise, qui passera d'abord par une quête d'autonomie ou de *home rule* (Hunter, 1975 ; Lynch, 2002).

Monarchie, colonialisme et question nationale en Amérique du Nord

En Amérique du Nord, on assiste au XVIIIe siècle à une lutte entre les empires coloniaux gouvernés par deux monarchies rivales, française et britannique. Très tôt, les colons français commencent à se distinguer de la métropole. Ils se désignent comme des « habitants » pour se distinguer des Français de passage, puis adoptent l'ethnonyme « Canadiens », d'après le nom de la colonie. Quant aux colonies britanniques en Amérique du Nord, elles apparaissent même plus unies sur le plan identitaire que ne l'est la mère-patrie au cours du XVIIIe siècle (Bouchard, 2001 : 85-88).

En 1759, Québec passe aux mains de la couronne britannique après la bataille des Plaines d'Abraham ; le traité de Paris de 1763 sanctionne le passage du Canada aux mains du conquérant[2]. D'un côté, l'union est donc le produit d'un consentement, certes relatif ; de l'autre, elle est la conséquence de la Conquête. La « *Province of Quebec* » est d'abord dirigée par un gouverneur, représentant de la couronne dans la nouvelle colonie britannique.

Après avoir obtenu leurs premières institutions représentatives en 1791, les sujets francophones réclament la responsabilité du gouvernement devant la chambre élue, plutôt que devant le conseil législatif, sorte de Chambre des lords locale dont les membres sont désignés par le gouverneur.

Sous l'initiative du chef du Parti patriote Louis-Joseph Papineau, attaché aux idéaux républicains, 92 Résolutions sont soumises au gouverneur puis à Londres où elles sont balayées d'un revers de main (Harvey, 2005)[3]. Les Patriotes prennent les armes, avant d'être écrasés par les armées britanniques. La couronne dépêche alors sur place John George Lambton, comte de Durham, qui porte un jugement sévère sur la situation, qualifiant les Canadiens de « peuple sans histoire et sans littérature » (1839 : 69), trouvant sur place « un conflit non de principes, mais de races » (1839 : 3). Ses recommandations reviennent à la visée assimilatrice à l'endroit des francophones entrevue lors du régime militaire (1760-1763). Les mesures adoptées, soit l'union des deux Canadas, ne parviennent cependant pas aux effets escomptés, le poids démographique des francophones obligeant plutôt à la formation d'un gouvernement bicéphale.

Le Canada-uni puis la Confédération canadienne fondée en 1867 font partie de l'Empire britannique, et l'identité canadienne qu'allèguent ses premiers ministres n'est guère qu'une variation territoriale de la britannicité née de la métropole un peu plus d'un siècle plus tôt. La fondation de la Confédération en 1867 soulève quelques résistances, pour certaines républicaines comme celle d'Antoine-Aimé Dorion (Soulard, 2014), mais pour les Canadiens français, l'échec de la rébellion des Patriotes conduit le nationalisme à se retrancher dans la sphère culturelle : c'est l'ère de la survivance. Comme en Écosse, il faut attendre la fin du XIX^e^ et le début du XX^e^ siècles pour que le nationalisme regagne l'arène politique.

Résurgences nationales et quêtes d'indépendance

C'est surtout durant les années 1960 que les mouvements indépendantistes connaissent un retour à l'avant-plan, à partir de la victoire de la candidate du Scottish National Party (SNP) Winifred Ewing, lors d'une élection partielle écossaise à Hamilton en 1967, et à partir de la Révolution tranquille pour le

2 Les frontières du Canada d'alors coïncident peu ou prou avec celles du Québec actuel.
3 Un soulèvement a également lieu dans le Haut-Canada, mais il ne repose pas sur un principe national. Toutefois, il emprunte lui aussi des accents républicains et les deux mouvements sont alliés.

Québec puis de la fondation du Parti québécois (PQ) en 1968. Jusqu'ici demeurée relativement inchangée dans ses termes et ses références traditionnels, l'identité canadienne-française est modernisée et sécularisée et l'on adopte désormais un ethnonyme « Québécois » aux frontières de la province, autorisant toutes les ambitions politiques (Bouchard, 2020 : 236-237).

Les grands élans amorcés dans les années 1960 connaissent des fortunes variées, mais des temporalités similaires. En 1974, le SNP obtient 7 puis 11 députés à la Chambre des communes, et la tenue d'un premier référendum sur la dévolution[4] en 1979. C'est en 1976 que le PQ accède au pouvoir et en 1980 qu'il tient son premier référendum sur la souveraineté-association[5]. Suite aux élections fédérales de 1993, le Bloc québécois, parti souverainiste à Ottawa, constitue l'Opposition officielle de sa Majesté. Un second référendum d'autodétermination est organisé deux ans plus tard, remporté de justesse par le Non. Le deuxième référendum écossais sur la dévolution se tient en 1997. Les urnes rendent cette fois-ci un verdict positif. Enfin, le PQ revient au pouvoir en 2012, alors que le SNP est parvenu à obtenir un gouvernement majoritaire à Holyrood en 2011, qui ouvre la voie au référendum d'autodétermination de 2014.

Le PQ et le SNP présentent des attitudes bien différentes à l'endroit de la monarchie. Dès l'élection de 1970, les premiers députés péquistes s'opposent au serment nécessaire pour siéger comme députés, préférant s'installer parmi les visiteurs pour assister au Discours au trône. Le serment au roi – ou à la reine – représente un geste d'autant plus symbolique que c'est notamment le refus de ce serment qui a causé la déportation des Acadiens au XVIII^e^ siècle. Du serment forcé de la population au moment de la Conquête jusqu'au serment contraint des péquistes, il n'y a ici qu'un pas, dont la marche se poursuit invariablement jusqu'en 2022. Du reste, les députés des autres partis ne souscrivent pas de bon cœur à cette formalité rituelle qui consacre leur allégeance, c'est-à-dire leur sujétion à la Couronne britannique. Dès 1982, le PQ y ajoute un second serment de loyauté envers le peuple du Québec (Noël, 2022). Au sein du SNP, la monarchie a toujours fait l'objet de débats, reflétant d'une certaine façon les indécisions initiales du parti quant à son option politique, entre les formules du *home rule*, du dominion et de l'indépendance totale (Finlay, 1994). Durant les années 1930, par exemple, le poète Hugh MacDiarmid s'oppose au principe monarchique, tandis qu'à la fin des années 1970, le *79 Group* plaide au sein du SNP pour une Écosse républicaine et socialiste. Néanmoins, la monarchie n'occupe pas le premier plan du discours politique. C'est plutôt d'acteurs non

4 La dévolution est le processus par lequel les pouvoirs précédemment détenus de manière centralisée par le Parlement et le gouvernement du Royaume-Uni, sont légalement accordés aux assemblées dévolues en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord.

5 La souveraineté-association est un projet politique conçu par le premier ministre René Lévesque visant à ce que le Québec devienne « à la fois un État souverain et un partenaire du Canada dans le cadre d›une association économique globale. » (McRoberts, 1988 : 309).

partisans que viennent des actions apparentées à des coups médiatiques, comme le vol de la pierre du destin en 1950, qui servait jadis au couronnement des rois écossais, ou l'explosion à la dynamite de la statue de la reine Victoria par le Front de libération du Québec en 1963.

La critique historico-symbolique de « l'éternel hier »

Visage humain des traditions, de l'histoire et de la culture d'une nation, le monarque assume une fonction essentiellement symbolique mais symboliquement essentielle. Dans la conception hobbesienne liée à la transfiguration de la multitude et de l'État en une seule personne (Hobbes, 1971 [1651] : 158), le monarque est non seulement représentant, mais également dépositaire du destin des individus et de l'institution dont il est le chef. Il s'agit à la fois d'être « représenté par quelqu'un et se représenter dans quelque chose » (Jaume, 1983 : 1013). Ayant renoncé à la puissance publique, le monarque délègue son pouvoir aux assemblées qui décident de la politique de l'État, tandis qu'il projette l'image autrement abstraite de cette politique. Il demeure l'image visible de l'État, ce qui le voue à présenter en personne le programme du gouvernement sans participer à son élaboration (Rivère, 2012 : 65).

La nation s'envisage notamment à travers la mémoire qui en unit les membres et les devoirs qui en découlent (Smith, 1995 : 57). Historiquement millénaire, la monarchie anglaise puis britannique jette un pont entre l'histoire et l'existence actuelle de la nation. Elle en incarne l'essentiel des principes, jusqu'à son *être* (ses valeurs, croyances et codes symboliques, sa représentation du monde, etc.) qu'elle inscrit dans le temps comme une « évidence immémoriale » (Lauvaux, 1993 : 15). Aux côtés des deux formes de légitimité du pouvoir que sont le charisme et le rationnel-légal, Max Weber distingue une troisième forme « traditionnelle », un « éternel hier » qualifiant le « caractère intangible de ce qui a toujours été » (Weber, 2015 : 124), ou « l'autorité des coutumes sanctifiées par leur validité immémoriale et par l'habitude enracinée en l'homme de les respecter » (Weber, 2002 : 99-103). Peu avant le référendum d'indépendance écossais, un article l'affirmait d'ailleurs : « les valeurs britanniques ne sont pas seulement théoriques ; elles sont enracinées dans les institutions et l'histoire qui sous-tendent la nation » (« The core British values », 2014), justement incarnées par la monarchie.

Il paraîtrait naturel que les nationalistes ciblent la *persona repraesentans* de l'État, en brandissant un droit à l'autodétermination nationale. Pourtant, tandis que les indépendantistes écossais s'écharpent sur le sort à donner à une monarchie qui appartient également à l'Ecosse, en vertu de l'union des couronnes de 1603 (Scottish Government, 2013 : 22), les livres blancs publiés par les gouvernements québécois au moment des référendums de 1980 et 1995 ne font pas état de cette question. Ceci s'explique en partie par la dimension « strictement symbolique »

de la monarchie « canadianisée » en 1952-1953, conférant à Elizabeth II le titre officiel de Reine du Canada. À l'occasion des tentatives de réforme de la fédération canadienne qui précèdent le référendum de 1980, René Lévesque va jusqu'à faire front commun avec les premiers ministres des autres provinces en mettant la monarchie à l'abri d'une éventuelle abolition (Prince, 1979), alors que le premier ministre fédéral, Pierre Elliott Trudeau, souhaite que le gouverneur ne soit plus nommé par délégation de la monarchie, mais à partir de lois proprement canadiennes (O'Neill et Bissonnette, 1980). En réalité, c'est du côté du « Non » que l'on retrouve le plus d'évocations de sentiments anti-monarchistes, notamment chez le Nouveau Parti Démocratique. Son représentant québécois Jean-Denis Lavigne affirme ainsi que l'indépendance n'est pas nécessaire pour abolir la monarchie (« Les revendications du Québec », 1979). C'est du principal adversaire du PQ sur la scène provinciale, le Parti libéral du Québec (PLQ) de Claude Ryan, que provient la semonce la plus sévère à l'endroit de la monarchie, décrite comme « le rappel d'une époque coloniale révolue » qu'il conviendra d'abolir le moment venu (Parti Libéral du Québec, 1980).

En 1993, un sondage souligne que 51 % des Canadiens souhaitent mettre un terme à la monarchie. Mais ce que révèlent les chiffres, c'est que le Canada anglais souhaite majoritairement la conserver ; c'est aux 75 % de Québécois qui en désirent l'abolition que l'on doit ce total (Lachance, 1993). Cette option est à ce point enracinée dans les consciences que les journaux évoquent régulièrement la « république du Québec » (Lesage, 1995 ; Venne, 1995) à naître, parlent du chef du PQ comme le « futur président de la République » (Lesage, 1994).

Aux côtés de l'évocation d'une constitution québécoise, qui accompagne le « projet de société » évoqué à l'envi lors de cette seconde campagne, le PQ publie *Le Québec dans un monde nouveau*, qui appréhende la monarchie et son représentant comme un symbole, mais un symbole relativement distant, sinon insignifiant. L'écrivain François Barcelo souligne cette ambiguïté dans un ouvrage ayant connu quelque écho : « pour la moitié des Québécois, tout est simple : le Québec doit être un pays totalement souverain. Pour l'autre moitié, tout est flou : on veut la monarchie à condition que la reine reste chez elle » (Barcelo, 1995 : 32). L'indépendantiste de toujours, Pierre Bourgault, s'offusque de l'attitude des Québécois à cet égard : « Nous payons sans rechigner quand il s'agit d'entretenir un lieutenant-gouverneur aussi inutile qu'encombrant, vieux symbole d'une monarchie moribonde, et nous nous faisons chiches quand il s'agit d'offrir au premier ministre, symbole de notre démocratie, une résidence officielle décente » (Bourgault, 1994). La campagne longue de 1995, qui débute avec l'élection du PQ en 1993, est aussi marquée par les relations adultérines du prince Charles, conduisant les éditorialistes à railler l'institution et l'étalage de ses indécences (T.-Dumais, 1994).

Comme symbole, la monarchie est également porteuse d'une histoire. Chez les tenants du Oui, cette histoire est d'abord celle des autres. L'accession du Québec à la souveraineté doit conduire à la formation d'une « nouvelle Confédération

[…] de pays égaux », comprenant une « monarchie constitutionnelle de neuf provinces, et l'État français du Québec » (Bélanger, 1980). On évoque parfois le processus irlandais, où l'instauration d'une République a dû attendre quelques années après l'indépendance (Patry, 1979). Ce symbole porte aussi, pour Gérard Bergeron (1979), « tous les archaïques oripeaux de la période coloniale ». Aux côtés de cet argument moderniste, on trouve des justifications historiques qui tirent leurs racines du temps long, comme de la Conquête et des tentatives d'assimilation (Ryerson, 1978 ; Gendron, 1980 : 5094). En 1995, les acteurs associent encore la monarchie à la révision constitutionnelle opérée par Ottawa en 1981, comprenant le rapatriement unilatéral de la constitution jusqu'alors conservée à Londres, avec l'assentiment de la reine Elizabeth II, mais sans celui du Québec (Duguay, 1995 ; Bastien, 2013). Néanmoins, la monarchie est rarement l'objet principal de ces critiques, mais participe plutôt d'un ensemble symbolique, d'un *continuum* institutionnel aux côtés du Sénat canadien par exemple, assimilé à « une institution archaïque, symbole d'un système monarchique dépassé […] une institution inutile, sans aucun pouvoir décisionnel » (De Luca, 1994).

La réalité est loin d'être identique en Écosse, qui entretient un rapport plus complexe avec la monarchie. L'argument de l'instabilité joue ici à la faveur de l'autorité traditionnelle. Le *leader* du SNP Alex Salmond, veut en effet rassurer l'électorat écossais, assurant que la reine serait « fière » de gouverner une Écosse indépendante, « comme ses ancêtres l'ont fait » (Hope & Johnson, 2014). Cette référence au passé et à la ligne héréditaire évoque un, rapport à *l'éternel hier* wébérien. Son insistance à nommer le prince et désormais roi Charles par son titre écossais de duc de Rothesay rappelle l'idée selon laquelle l'Écosse et la monarchie britannique partagent une histoire commune aussi lointaine qu'intime. Salmond admet que l'image que semble entretenir Charles ne correspond pas exactement à l'Écosse réelle, que son amour pour l'Écosse « n'en est pas moins sincère » (Dickie, 2014). Du reste, le droit non plus ne ferait pas obstacle à son maintien, car, comme l'écrit le constitutionnaliste Vernon Bogdanor, Elizabeth II est reine de l'Australie, du Canada, et pourrait être reine de l'Écosse « si les Écossais le voulaient » (« Scottish independence vote brings questions », 2014).

Si la position officielle du SNP pendant le référendum d'indépendance est celle du maintien d'Elizabeth II comme cheffe de l'État dans une Écosse toujours membre du *Commonwealth*, cela n'a pas toujours été le cas dans l'histoire du parti[6] comme d'ailleurs pour certains militants durant la campagne référendaire. Une rencontre entre plusieurs figures majeures – mais minoritaires – du SNP, dont Duncan Ross, et le mouvement *Republic*, avait d'ailleurs fait dire à une partie de la presse que « la reine doit s'en aller si les Écossais disent oui » (« Queen must go », 2014). Durant la campagne, le parti indépendantiste oscille entre la position

6 Citons notamment l'*Interim Committee of the 79 Group Socialist Society*, appelé plus simplement le *79 group*, faction républicaine et socialiste du SNP dont les membres ont été expulsés en 1982, puis réintégrés par la suite, à l'image d'Alex Salmond.

incarnée par Alex Salmond d'une continuité de l'institution en Écosse et des positions laissant entendre que la question pourrait être posée à l'avenir, mais n'était pas à l'ordre du jour.

Sur un autre plan, le président de la campagne *Yes Scotland* Dennis Canavan assure que le prince George, alors nouveau-né, « ne sera jamais roi des Écossais », posture aussi défendue par les Verts et le Scottish Socialist Party (« Canavan re-opens monarchy debate », 2013). La position républicaine refuse ici explicitement d'inscrire la famille royale britannique dans l'avenir de la nation écossaise. Elle constitue une rupture de nature historique et symbolique : l'héritier de la couronne ne saurait être reconnu par une nation indépendante, autrice de sa propre histoire.

Le Parti socialiste écossais, formation relativement marginale dans le spectre indépendantiste, est celui qui formule les positions les plus étayées à ce chapitre. On les doit à son porte-parole, Colin Fox, qui réfute la dimension strictement symbolique de la monarchie britannique. Dans un pamphlet consacré à la question, il revient sur l'histoire de la Grande rébellion, qu'il présente comme étant « une bataille entre le Parlement et la Couronne, entre le peuple et le monarque, entre le capitalisme émergent et l'aristocratie féodale, entre le progrès et l'arriération, entre la démocratie et la tyrannie » (Fox, 2014 : 8). Pour l'essentiel, l'histoire n'occupant pas un rôle majeur dans le débat référendaire écossais, il n'est pas étonnant que celle qu'incarne la monarchie se trouve relativement à l'abri de l'exercice de différenciation que suppose toute quête d'indépendance. Cette différenciation se retrouve cependant en quelques occasions, comme chez l'écrivain Alasdair Gray, qui rappelle que le titre a été usurpé par le fait de règles anglaises excluant les catholiques de la succession au trône (Gray, 2014 : 54).

Au total, le rapport historico-symbolique des nationalistes à la monarchie révèle des différences fondamentales, que l'histoire peut largement expliquer. L'éternel hier monarchique, tôt mis à contribution dans un récit vieux de quatre siècles, occupe une place importante et relativement chaleureuse dans l'imaginaire écossais. À l'inverse, l'antimonarchisme québécois est plus qu'une position majoritaire dans l'argumentaire nationaliste : il est une évidence, posée par un rapport d'emblée conflictuel avec l'Empire britannique, sa Conquête et son expansion culturelle, dont la violence symbolique continue de marquer l'imaginaire. Loin d'avoir pris part à la couronne, le Québec s'est construit « contre » cet Autre britannique que l'avatar monarchique personnifie, combattu par les nationalistes qui ne sauraient l'inscrire que comme une figure d'altérité dans la chronologie du Québec, indépendant ou non. Attachés à une identité canadienne-française puis québécoise, souverainistes et fédéralistes font valoir un autre récit, un autre « hier » appelant un autre « demain ». À l'inverse, la légitimité traditionnelle de l'institution monarchique peut prétendre à une certaine cohérence historique dans une Écosse indépendante. L'histoire y jouant dans

l'ensemble un rôle moins déterminant qu'au Québec, c'est dans les termes de la démocratie à naître que se retrouve l'essentiel de l'argumentaire antimonarchiste.

La critique démocratique d'un ordre inégalitaire

Les tenants du régime monarchique soutiennent que les démocraties libérales sont toujours en quête d'une certaine unité, difficile à trouver au travers des inconstances du régime parlementaire. Le caractère apolitique du monarque est souligné, ses opinions étant réputées insondables (Bogdanor, 1995 : 24-30). Philippe Chassaigne soutient « qu'en cas de crise, ou de 'brouillage' politique, […] le souverain peut […] éventuellement parvenir à faire triompher des vues personnelles » (Chassaigne, 2004 : 183). La presse ne manque jamais d'évoquer des confidences de « sources royales », comme les prétendues préférences du souverain (Johnston, 2015). Mais la neutralité royale, comme l'illustrent les difficultés posées par l'inflexibilité du roi Felipe VI sur la question catalane (Nayler, 2020), est une nécessité qui justifie jusqu'à son existence, car, comme pouvait l'écrire le chevalier de Jaucourt dans l'*Encyclopédie*, « dans les secousses même, la sûreté du prince est attachée à l'incorruptibilité de tous les différents ordres de l'État à la fois » (Jaucourt, 1765 : 636a-b).

La réserve observée par le monarque britannique n'est donc pas qu'une obligation constitutionnelle : c'est un prérequis sans lequel la couronne serait incapable d'incarner une unité nationale inaccessible à la démocratie libérale, divisée par nature. Une division qui ne s'exprime pas seulement au niveau politique, mais également aux niveaux géographique, économique et social. Ni les fortes inégalités sociales qui ont frappé l'essentiel du Royaume-Uni pendant les années 1980, ni même l'assassinat par la *Provisional Irish Republican Army* du gouverneur de l'Inde Louis Mountbatten, oncle du prince consort Philippe, n'ont arraché un commentaire du palais de Buckingham, symbole malgré lui de l'impérialisme britannique, terré dans un silence contrit mais nécessaire (Faligot, 1999 : 287-290).

Ce discours anti-impérial est très présent au Québec, particulièrement lors du référendum de 1980. Il s'éprend de l'histoire tout entière, remet en cause toute légitimité traditionnelle d'une appartenance en forme de domination, partant de l'impérialisme britannique (ou « anglais ») initial pour se transmettre au légataire canadien :

> L'empire, qui était alors l'affaire conjointe de l'Angleterre et des Anglais d'ici, lesquels se trouvaient avec celle-ci en symbiose sentimentale autant qu'économique, était une domination dont on allait voir, dont on voyait déjà qu'elle se transmettait progressivement, avec le déplacement de la richesse, de Grande-

> Bretagne en Amérique et en particulier des mains des Britanniques dans celles des Canadiens anglais ou écossais, par succession naturelle, inévitable quand l'or change de place. Nous n'étions pas du tout sur ce circuit successoral. Mais alors, ce qui se transporta ici entre de telles mains, ce ne fut pas seulement le matériel d'empire mais la succession morale aussi, autrement dit l'idée, le sentiment même, l'attitude de l'impérialisme original, et ce n'était que normal.
> (Vadeboncœur, 1980 : 47).

La dimension fondamentalement inégalitaire du principe monarchique fournit à ses adversaires leur argument principal, tant il résonne aux oreilles d'une population portée par l'idéalisme démocratique. La « monarchie du peuple » (Chassaigne, 2004 : 189), doctrine qui entend rompre avec le secret royal et met en scène une proximité entre le trône et la population, oppose au camp républicain une réplique sérieuse. « Il est vital que la monarchie reste en contact avec les gens », résumait Diana Spencer en 1994 (Paterson, 2013 : 225). La visite du prince George en Australie et en Nouvelle-Zélande enflamma l'enthousiasme alors tari pour la monarchie et lui octroya le titre de *Republican Slayer*[7] (Lyons, 2014). Malgré l'assurance d'Alistair Darling, chef de file du « Non », pour qui le bébé royal ne pouvait avoir pareille influence sur la campagne référendaire écossaise, Alex Salmond félicita néanmoins les « comte et comtesse de Strathearn », titres écossais du prince William et de sa femme Catherine, pour la naissance de leur deuxième enfant (Selby, 2014 ; Salmond, 2014). Le *leader* du SNP tenait ainsi à rappeler les liens entre la famille royale et l'Écosse pour neutraliser les potentiels effets favorables de l'heureux évènement pour le camp du « Non ».

La popularité personnelle ne saurait en revanche sauvegarder la couronne de l'une de ses plus récurrentes critiques. Comment justifier la survie de cette antique institution dans un monde si puissamment séduit par les idées d'égalité ? En personnifiant les instances démocratiques dont elle était constitutionnellement la gardienne, la monarchie pensait-elle effacer le paradoxe de son existence dans le monde moderne ? Ces tentatives de séduction ne parviennent que diversement à convaincre un électorat nationaliste plus aisément gagné par des sentiments républicains (Ipsos 2022), même lorsqu'il n'envisage pas l'abolition. Au cœur du SNP, et plus largement du camp nationaliste, plusieurs responsables parfois haut placés n'ont pas hésité à jouer cette musique antimonarchiste sur les airs de l'égalité. Bien qu'il n'ait jamais été formellement républicain, le SNP a toujours été, d'après le *New Statesman*, animé d'un « fort sentiment anti-royaliste dans ses rangs » (« Queen of Scots », 2014). On peut penser ici au *79 Group*, faction interne de la fin des années 1970, à la fois républicaine et socialiste (Torrance, 2009). Elle comprenait des personnages comme Alex Salmond, Margo MacDonald (décédée

7 Tueur de républicains.

peu avant le référendum), Stephen Maxwell puis Jim Sillars. Il incluait également Roseanna Cunningham, surnommée « la rose républicaine » au sein du parti et ministre écossaise de la Sécurité communautaire au moment du référendum.

Le ministre écossais de la Justice Kenny MacAskill souhaite quant à lui un référendum pour que le pays puisse choisir de conserver ou d'abolir la monarchie une fois indépendant. Dennis Canavan, président de *Yes Scotland*, ainsi que deux autres militants indépendantistes, Robin McAlpine (*Common Weal*) et Jonathon Shafi (*Radical Independence Campaign*), ajoutent qu'un tel vote devrait rapidement avoir lieu (Whitaker, 2013), malgré la réplique d'Alex Salmond pour qui le camp de l'indépendance n'a « pas de telle proposition » (« Salmond : Crown Charles » 2014). Toujours selon Canavan, « un chef d'État héréditaire est un affront à la démocratie et un anachronisme complet dans une démocratie moderne du XXIe siècle » (« The reality behind Salmond's rhetoric », 2014).

Au Québec également, la monarchie est représentée comme une institution fondamentalement inégalitaire, comme chez le politologue et militant souverainiste Denis Monière, qui articule clairement la question nationale et celle de la monarchie :

> La démarche proposée par le gouvernement du Québec est éminemment démocratique parce qu'elle s'inspire du principe selon lequel le peuple est le souverain et qu'il lui revient de sanctionner la loi fondamentale d'un pays. Elle est sans nul doute plus démocratique que le principe monarchique qui régit le fédéralisme canadien et qui confie au représentant de la reine le pouvoir de sanctionner la loi. (Monière, 1995)

Les arguments de la démocratie et de la modernité sont donc récurrents, et font écho au combat mené par le mouvement *Republic* depuis des années au Royaume-Uni. Ce dernier défend la nécessité pour l'Écosse de « choisir son chef d'État », arguant que la position du SNP, résumée au *statu quo*, est « intenable, non démocratique et sans imagination » (Mure, 2014). Son *leader* Graham Smith estime en effet qu'une Écosse souveraine ne le serait vraiment qu'à la condition que le poste le plus important du pays soit à la portée des citoyens ordinaires (« Scottish independence: Scotland must choose », 2014). Le soutien à la monarchie dans le pays est notoirement le plus faible de Grande-Bretagne (YouGov, 2014). Difficile, donc, d'endormir les tendances républicaines partagées par une partie de la population attachée à une interprétation exigeante de la démocratie, dans laquelle la monarchie constituerait une coûteuse anomalie.

Au Québec, le coût de la monarchie et de ses représentants que sont le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs (dans les provinces) suscite les critiques (Pagé-Dussault, 1994). En Ecosse, c'est aussi sur ce thème que certains manifestent leurs positions antimonarchistes. Un Écossais accable

une monarchie « en plastique », « ringarde » (« Royals not value », 2014) ; l'autre la qualifie de « non-sens coûteux », ajoutant que le monarque, chef de l'Église anglicane ne devrait avoir aucun rôle dans une « république indépendante » (« If we're getting a divorce », 2013). Des dizaines de chroniques semblables font valoir ce type d'argument, opposant l'archaïsme monarchique au « sacre du citoyen » (Rosanvallon, 1992). Des partisans du oui, jusqu'au gouvernement lui-même, ont plusieurs fois déclaré qu'ils souhaitaient que le processus de rédaction de la constitution soit un « forum dirigé par les citoyens », à l'image de l'Islande (Scottish Government, 2013 : 352). Le texte de la déclaration d'indépendance écossaise, dévoilé en juin 2014 par le SNP, établit la souveraineté du peuple écossais dans son article 2, une véritable rupture face à la souveraineté parlementaire britannique[8], tirée de la délégation du pouvoir royal. Mais elle maintient la monarchie dans ses prérogatives, soulignant l'importance de la stratégie du *First Minister* de ne pas s'aliéner l'électorat non négligeable des indépendantistes favorables à la monarchie. Alex Salmond n'a d'ailleurs pas fait mystère de la part stratégique d'un tel soutien à la monarchie populaire incarnée par Elizabeth II dans un récent entretien : « Je ne pensais pas qu'il était crédible ou raisonnable de dire que nous déposerions la Reine après une vie de service » (McCall, 2023).

En 1980, les tenants de la souveraineté du Québec s'inscrivent dans la continuité d'une Révolution tranquille consistant notamment dans le rattrapage de la condition économique des francophones au sein même de la province du Québec (Gagnon et Montcalm, 1993). On retrouve ainsi un discours qui relie la Conquête par la monarchie britannique, la conclusion de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique avec son aval, avec la préservation de cette domination première, comme chez le député Jacques Léonard (PQ) :

> J'évoquerai les discussions et les jeux de coulisse auxquels se sont prêtés les hommes politiques du Canada en 1864 jusqu'à ce que la reine Victoria d'Angleterre proclame notre Confédération actuelle, de son vrai nom *The British North America Act*. […] Le Canada francophone n'avait pas d'intérêt là-dedans. […] Il n'est pas question de peuple, ni de nation dans le document signé, par la reine Victoria. (Léonard, 1980 : 5299-5300)

Pourtant « canadianisée », la monarchie est regardée comme britannique ou anglaise par ses contempteurs. Il en va ainsi de Fernand Lizotte, du parti

8 Conformément à la position traditionnelle du parti. Durant la campagne référendaire, le SNP tenait également un discours opposant d'un côté la démocratie et le « peuple d'Écosse » et de l'autre « les politiciens de Westminster » selon une tournure aux accents populistes (Elmerich, 2023).

autonomiste Union nationale, qui milite pour la souveraineté-association[9] : « Je veux pour mes enfants ce que j'ai jamais eu (*sic*), c'est-à-dire une patrie où ils seront maîtres et non une super-patrie où ils seraient perdus sous une monarchie britannique » (Vincent, 1980). On raille toute la symbolique qui entoure le Canada de l'heure, décrit comme « une colonie britannique », à travers sa monnaie qui « porte l'effigie de la reine d'Angleterre », ses gouverneurs et lieutenants-gouverneurs « qui représentent l'autorité monarchique anglaise dans ce pays et qui coûtent des millions de dollars aux Canadiens » (Nicol, 1980). En 1995, l'insistance porte moins sur le caractère britannique de la monarchie, qui n'en est pas moins étrangère. Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, décrit ainsi le Canada comme étant « à prédominance anglophone, admirateur et nostalgique de la Couronne britannique, institutionnalisé et symbolisé dans un État central, le plus central possible, d'ailleurs » (Bouchard, 1992 : 333).

Où l'on voit que la monarchie participe d'un ensemble d'institutions, de références, décrites comme *étrangères* à la nation québécoise. La question de la monarchie semble participer directement de la question identitaire. Chez le journaliste Jean-Pierre Bonhomme, le Québec est porteur d'une certaine identité républicaine : « Tous les pays ont une mythologie, une âme. Le Canada anglais, du reste, a la sienne. Pas la plus religieuse de toutes, mais tout de même : une couronne, un parlementarisme britannique, un goût de résister au républicanisme, le football et le reste. Or ce gant ne se fait pas à la main d'un Québec contemporain » (Bonhomme, 1995 : 31 ; voir aussi Boulanger, 1995 : 34). Au même titre qu'en Écosse avec les positions du mouvement *Republic*, la monarchie est rejetée d'après une vision républicaine « totale », éprise également du rapport entre l'Église et l'État. C'est le cas de Daniel Baril, militant pour la laïcité, qui signe deux textes réclamant que la future constitution reconnaisse ce principe fondamental. Il conclut ainsi son propos, non sans mettre en relation l'indépendance avec la république laïque, à laquelle il oppose le système des écoles confessionnelles que le Québec cherche à abolir depuis plusieurs décennies :

> Maintenir cet état des choses dans un Québec indépendant serait un bien piètre résultat de l'accession à la souveraineté. Ce serait rompre avec la constitution canadienne non pas pour instaurer une véritable république laïque mais pour maintenir un reliquat de la monarchie ! (Baril, 1995a ; voir aussi Baril, 1995b)

9 En 1980, le Parti québécois milite pour la souveraineté-association. Le Parti libéral du Québec dirige la campagne du Non et officiellement, l'Union nationale l'accompagne. Cependant, plusieurs membres font défection pour rallier le clan souverainiste, notamment son ancien chef, Rodrigue Biron.

Conclusion

La banalité de l'argument démocratique n'est pas, on l'a vu, de nature à entamer son potentiel mobilisateur. Au Canada, l'option de son abolition est devenue majoritaire à l'échelle du pays (56 %-44 %). Cependant, ce score est trompeur ; en excluant le Québec (71 % contre) de ce total, le Canada demeurerait légèrement favorable à son maintien (Lowrie, 2023). En Écosse, la désaffection pour la monarchie augmente, surtout chez les jeunes – majoritairement abolitionnistes – à un rythme suffisamment sérieux pour nourrir les espoirs des républicains (YouGov, 4 septembre 2023). Si elle reste un obstacle épineux pour les indépendantistes écossais, la popularité de la monarchie pourrait s'amenuiser dans les prochaines années et grossir, comme au Québec, l'éventail des récriminations nationalistes.

L'analyse présentée démontre d'abord que l'intégralité des fonctions de la monarchie sont prises pour cible. Cela est vrai de sa dimension symbolique, réduite à un simple gadget. C'est également vrai de sa position dans l'architecture institutionnelle, où son rôle de gardienne de l'unité sociale face à la division inhérente à la démocratie se retourne contre elle ; elle est alors décrite comme fondamentalement inégalitaire, responsable des injustices perpétrées contre les francophones au Canada.

Cependant, la question de la monarchie joue un rôle mineur au sein des discours indépendantistes et souverainistes lors des débats référendaires. Du côté écossais, la question apparaît risquée et n'est donc pas placée au centre des discours indépendantistes. Les sondages indiquent que les Écossais demeurent majoritairement favorables à la monarchie, mais par une marge étroite. Ce sont par conséquent les formations moins centrales, de gauche très majoritairement, qui la politisent, et certains membres du SNP de manière strictement individuelle. On peut aussi concevoir que la monarchie, au même titre que l'appartenance à l'Union européenne, fournit quelques gages de stabilité dans un moment de potentielle rupture. Du côté québécois, la discrétion de cette question parmi le corpus étudié s'explique plus probablement par la relative unanimité qui unit la population sur cet enjeu qui, pour elle, n'en est pas un. Néanmoins, là où ce thème se retrouve, on constate que le rejet de la monarchie épouse tout le contour des fonctions qui lui sont associées, et sert absolument la cause de la souveraineté sans s'y réduire. À l'inverse, en Écosse, on ne retrouve pas de relation de cause à effet entre indépendantisme et antimonarchisme.

Dans les premières heures de la Révolution tranquille, la visite de la reine en 1964 cherchait à séduire un auditoire attentif à l'argument linguistique : « il m'est agréable de penser qu'il existe dans notre *Commonwealth* un pays où je puis m'exprimer officiellement en français » (Elizabeth II, 1964). Cette visite occasionnera pourtant une forte répression des manifestants québécois, baptisée le « samedi de la matraque ». La visite de 1987 sera ponctuée par des slogans

comme « Ni sujets ni valets » ou « Pas de courbette pour Elizabeth » (Racine & Doré, 2018). L'illusion de l'unité sociale par le trône n'aura jamais eu de prise au Québec.

Après les élections provinciales de 2022, le Parti québécois (PQ) se maintient aux alentours de 15 % des suffrages, ne renvoyant que trois députés à l'Assemblée nationale. À cette occasion, son chef Paul St-Pierre Plamondon et les siens refusent de prêter serment au roi, Charles III, couronné quelques mois auparavant. Dans le discours qu'il prononce, « PSPP » revendique la sincérité de son engagement qu'il oppose au jeu de dupes auquel se sont habitués ses confrères et consœurs : « Qui voudrait vivre dans un monde où rien n'a de sens – ni la parole donnée, ni le drapeau hissé, ni les symboles qui sont affichés ». Se réclamant de l'autorité de René Lévesque, il revendique son droit à prêter serment au peuple du Québec, reconnaissant que son prédécesseur n'a pas mis un terme à un serment qui n'était pas « sincère » mais « mensonger ». Déployant un plaidoyer antimonarchiste des plus clairs, le chef du PQ souligne que jamais les Québécois n'ont consenti « à ce qu'une famille royale étrangère soit choisie pour diriger formellement l'État canadien et l'État québécois ». Il en appelle encore à l'histoire : la tient responsable, coupable même d'avoir « pendu les Patriotes, […] déporté les Acadiens, […] confirmé le rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne sans l'accord du Québec ». Décrite comme « britannique », la couronne, comme la Confédération qui n'a pas connu d'approbation par les urnes, est présentée comme illégitime :

> Nous n'avons jamais dit Oui au roi et à ce serment, et en fait la légitimité du roi Charles III au Québec, comme celle de tous ses prédécesseurs, ne repose que sur une seule chose : les armes ; la Conquête et la violence qui venait avec. […] je pense qu'il est temps d'en finir avec un passé que nous n'avons jamais choisi (Parti Québécois, 2022).

Dans la conférence de presse tenue le 17 octobre 2022, il revendique sa « liberté de conscience », rappelant que « le roi d'Angleterre est le Pape de l'Église anglicane », ce qui lui apparaît inconcevable dans un Québec « fondé sur la laïcité » où la monarchie apparaît comme un « archaïsme » (St-Pierre Plamondon, 2022). À travers ce second discours, le chef du parti souverainiste parachève sa critique en illégitimité de la monarchie au regard des fonctions identifiées dans cet article. Peu après ce tour de force qui a vu ses députés être décrits comme « les Trois Mousquetaires », le Parti québécois retrouve la faveur des sondages. Promis à la disparition quelques mois auparavant, il apparaît désormais comme le principal rival de la Coalition avenir Québec au pouvoir. De même, l'option souverainiste remonte dans le même élan que le véhicule qui l'a toujours portée. Quoique l'antimonarchisme n'en ait jamais été le moteur principal, il a toujours compté

parmi les outils susceptibles d'être mobilisés. Cet événement démontre, s'il en était besoin, l'importance des symboles, en particulier au-devant de collectivités pour qui leur pouvoir d'évocation permet l'appel au sentiment d'une « communauté politique imaginée » distincte (Anderson, 2006 [1983] : 6-7), susceptible en tout temps de répondre à l'appel du destin.

Références

Sources primaires

- BARCELO, F. (1995) : « Lettre à l'arrière-arrière-petit-fils d'un chef patriote », *in* ALLARD F. *et al.*, *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, p. 30-34.
- BONHOMME, J.-P. (1995) : « Pour donner *du bon sens* au pays du Québec », *in* ALLEYN, J. *et al.*, *Je me souverain*, Montréal, Éditions des Intouchables, p. 29-32.
- BOULANGER, R. (1995) : « Les exigences du combat », *in* ALLEYN, J. *et al.*, *Je me souverain*, Montréal, Éditions des Intouchables, p. 33-36.
- DUGUAY, R. (1995) : « Lettre pour penser avec son cœur et sentir avec sa tête », p. 96-101.
- ELIZABETH II (1964) : Discours lors du centenaire des 72 résolutions du 10 octobre 1864, fondement de la Confédération, Hôtel du Parlement, Québec, 13 octobre.
- FOX, C. (2014) : *For a Modern Democratic Republic*, Glasgow, Scottish Socialist Party.
- GENDRON, F. (1980) : Discours à l'Assemblée nationale du Québec, *Journal des Débats*, 4e session, 31e législature, Québec : Assemblée nationale, 6 mars, vol. 21, n° 90. https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/31-4/journal-debats/19800306/121859.html (consulté le 12 avril 2024).
- LAMBTON J. G. (1839) : *Rapport de lord Durham, haut-commissaire de Sa Majesté, &c. Sur les affaires de l'Amérique Septentrionale Britannique*, Montréal, L'ami du peuple.
- LÉGER MARKETING (2023) : « Intentions de vote au provincial », 27 septembre, *Léger360*. https://leger360.com/fr/sondages/intentions-de-vote-au-provincial/ (consulté le 28 septembre 2023).
- LÉONARD, J. (1980) : Discours à l'Assemblée nationale du Québec, *Journal des Débats*, 4e session, 31e législature, Québec : Assemblée nationale, 18 mars, vol. 21, n° 94. https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/31-4/journal-debats/19800318/121867.html (consulté le 12 avril 2024).
- IPSOS (2022) : « Lukewarm views on the Monarchy in Scotland », 17 octobre. https://www.ipsos.com/en-uk/lukewarm-views-monarchy-scotland (consulté le 31 janvier 2024).
- PARTI QUÉBÉCOIS (1993) : *Le Québec dans un monde nouveau*, Montréal, VLB éditeur.

•PARTI QUÉBÉCOIS (2022) : « Assermentation – Discours de PSPP », 22 octobre. https://www.youtube.com/watch?v=G8hA9f2dAMQ&ab_channel=PartiQu%C3%A9b%C3%A9cois (consulté le 12 septembre 2023).
•SALMOND, A. (2014) : « Congratulations & best wishes to the Earl & Countess of Strathearn. Wonderful to hear they're expecting their second baby—very happy news! », Twitter, 8 septembre. https://x.com/AlexSalmond/status/508921767948468224 (consulté le 10 avril 2024).
•SCOTTISH GOVERNMENT (2013) : *Scotland's Future. Your Guide to an Independent Scotland*, Édimbourg, The Scottish Government.
•SCOTTISH GOVERNMENT (2023) : « Building a New Scotland: Creating a modern constitution for an independent Scotland », 19 juin. https://www.gov.scot/publications/building-new-scotland-creating-modern-constitution-independent-scotland/pages/6/#:~:text=A %20Scottish %20Constitutional %20 Convention %20would,changes %20to %20existing %20constitutional %20 arrangements (consulté le 30 janvier 2024).
•ST-PIERRE PLAMONDON, P. (2022) : « Point de presse de M. Paul St-Pierre Plamondon, député de Camille-Laurin », Assemblée nationale du Québec, Québec, 17 octobre. https://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-84829.html (consulté le 13 septembre 2023).
•YOUGOV (2014) : The Scottish independence referendum, YouGov for *The Sunday Times*, 2-5 septembre. http://d25d2506sfb94s.cloudfront.net/cumulus_uploads/document/ywzyqmrf2u/Scotland_Final_140905_Sunday_Times_FINAL.pdf (consulté le 9 septembre 2023).
•YOUGOV (2023) : « One year into King Charles's reign, how do Britons feel about the monarchy? », 4 septembre. https://yougov.co.uk/politics/articles/46032-one-year-of-king-charles-how-do-britons-feel-ab (consulté le 9 septembre 2023).

Titres de presse :

•« Canavan re-opens monarchy debate, saying Prince George should never be King of Scots » (2013) : *The Herald*, 28 juin. https://www.heraldscotland.com/news/13115808.canavan-re-opens-monarchy-debate-saying-prince-george-never-king-scots/ (consulté le 30 septembre 2023).
•« If we're getting a divorce let's split the lot down the middle… SCOTLAND 2014 YOU DECIDE YOUR VIEW ON THE WHITE PAPER » (2013) : *Daily Record*, 27 novembre p. 6
•« Les revendications du Québec n'exigent pas l'indépendance (le NPD-Québec) » (1979) : *Le Devoir*, 13 novembre, p. 23.
•« Queen must go if Scots say yes; Anti-monarchy campaigners step up pressure on Salmond » (2014) : *Daily Record*, 19 juin, p. 2.
•« Queen of Scots, but for how long? » (2014) : *AFP*, 15 septembre. https://www.ndtv.com/world-news/queen-of-scots-but-for-how-long-666604 (consulté le 15 septembre 2023).

• « Royals not value, say majority; FEEDBACK » (2014) : *Evening Chronicle*, 29 juillet, p. 22.
• « Salmond : Crown Charles » (2014) : *Daily Record*, 21 avril, p. 9.
• « Scottish independence vote brings questions for British monarchy's future » (2014) : *Cape Breton Post*, 17 septembre, p. B4.
• « Scottish independence: Scotland 'must choose head of state' » (2014) : *BBC News*, 12 juillet. https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-28265729 (consulté le 12 septembre 2023).
• « The core British values that define our nation » (2014) : *The Telegraph*, 11 juin. https://www.telegraph.co.uk/education/educationopinion/10889884/The-core-British-values-that-define-our-nation.html/ (consulté le 20 septembre 2023).
• « The reality behind Salmond's rhetoric » (2014) : *Financial Times*, 27 août, p. 6.
• BARIL, J. (1995a) : « La laïcité, préoccupation importante des Québécois », *Le Soleil*, 8 juin, p. A15.
• BARIL, J. (1995b) : « La laïcité oubliée », *Le Devoir*, 28 juin, p. A7.
• BÉLANGER, D. (1980) : « Un septuagénaire nous dit pourquoi il opte pour le oui », *La Presse*, 27 mars, p. A5.
• BERGERON, G. (1979) : « Un rôle nouveau pour le gouverneur général », *Le Devoir*, 4 janvier 1979, p. 6.
• BOURGAULT, P. (1994) : « Sortez les verres de carton », *Le Devoir*, 22 novembre, p. A6.
• DE LUCA, M. (1994) : « Un sénateur tricoté trop serré », *Le Devoir*, 30 juin, p. A9.
• DICKIE, M. (2014) : « Independence vote puts focus on future of monarchy », *Financial Times*, 9 juin, p. 4.
• HOPE, C. & JOHNSON, S. (2014) : « The Queen would be 'proud' to reign over an independent Scotland, says Alex Salmond », *The Telegraph*, 9 septembre. https://www.telegraph.co.uk/news/uknews/scottish-independence/11083874/Alex-Salmond-implies-Queen-backs-Scottish-independence.html (consulté le 22 septembre 2023).
• JOHNSTON, I. (2015) : « Queen's remark on Scottish independence was 'deliberate intervention' in referendum, book claims », *Independent*, 23 septembre. https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/queens-remark-on-scottish-independence-was-deliberate-intervention-in-referendum-book-claims-10515000.html (consulté le 17 septembre 2023).
• PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, COMMISSION CONSTITUTIONNELLE (1980) : « Une nouvelle fédération canadienne », *La Presse*, 10 janvier 1980, p. D12.
• LACHANCE, L. (1993) : « La majorité des Canadiens souhaitent couper les liens avec la monarchie », *Le Soleil*, 28 février, p. B2.
• LESAGE, G. (1994) : « De la nervosité à l'alacrité », *Le Devoir*, 30-31 juillet, p. A8.
• LESAGE, G. (1995) : « Des régions souveraines ? », *Le Devoir*, 29 mars, p. A1.
• LOWRIE, M. (2023) : « La monarchie est en déclin au Canada et le roi Charles III laisse indifferent », *Le Devoir*, 14 mars 2023. https ://www.ledevoir.com/politique/

canada/785228/la-monarchie-est-en-declin-au-canada-et-le-roi-charles-iii-laisse-indifferent (consulté le 13 septembre 2023).
•LYONS, K. (2014) : « Prince George 'the Republican Slayer': New Australian poll shows desire to get rid of monarchy is at lowest point for 35 years as Kate, William and baby fly to Sydney », *Daily Mail*, 16 avril. https://www.dailymail.co.uk/news/article-2605667/Support-republic-slips-lowest-level-popularity-royals.html (consulté le 21 septembre 2023).
•McCALL, C. (2023) : « Alex Salmond claims SNP opposition to The Queen would have been 'insane' but time right for rethink », *Daily Record*, 5 mai. https://www.dailyrecord.co.uk/news/politics/alex-salmond-claims-snp-opposition-29888404 (consulté le 31 septembre 2023).
•MONIÈRE, D. (1995) : « L'autre façon de questionner », *Le Devoir*, 22 février, p. A9.
•MURE, D. (2014) : « Scottish government unveils proposed constitution », *Financial Times*, 16 juin. https://www.ft.com/content/c5487c68-f57d-11e3-be21-00144feabdc0 (consulté le 17 septembre 2023).
•NAYLER, M. (2020) : « There's a Solution to Catalonia's Crisis. Spain's King Is Standing in the Way », *Foreign Policy*, 25 février. https://foreignpolicy.com/2020/02/25/solution-to-catalonia-crisis-felipe-pedro-sanchez-erc-spain-king-is-standing-in-the-way/ (consulté le 15 septembre 2023).
•NICOL, D. (1980) : « En bref », *La Presse*, 9 mai, p. A8.
•NOËL, D. (2022) : « Petite histoire québécoise du serment d'allégeance », *Le Devoir*, 26 septembre. https://www.ledevoir.com/politique/quebec/772320/politique-petite-histoire-quebecoise-du-serment-d-allegeance (consulté le 31 janvier 2024).
•O'NEILL, P. & BISSONNETTE, L. (1980) : « Un pouvoir fédéral limité et contrôlé », *Le Devoir*, 9 février, p. 1.
•PAGÉ-DUSSAULT, T. (1994) : « Inconscience ? », *Le Soleil*, 5 avril, p. A14.
•PATRY, A. (1979) : « L'Irlande. Un modèle ou un spectre ? », *Le Devoir*, 12 avril, p. 5-6.
•PRINCE, V. (1979) : « Le moratoire réclamé par Claude Morin », *La Presse*, 31 mai, p. A4.
•RACINE, J.-F. & DORÉ, S. (2018) : « La dernière visite de Sa Majesté », *Le Journal de Québec*, 21 octobre. https://www.journaldequebec.com/2018/10/21/la-derniere-visite-de-sa-majeste (consulté le 12 septembre 2023).
•RAYNER, G. (2023) : « 'The monarchy is a weakened institution… if we keep pushing, it will sink' », *The Telegraph*, 15 mars. https://www.telegraph.co.uk/news/2023/03/15/republicanism-rise-scotland-driving-force/ (consulté le 15 septembre 2023).
•SELBY, J. (2014) : « Duchess of Cambridge pregnant: Alistair Darling insists royal baby two will have no impact on Scottish Independence vote », *Independent*, 9 septembre. https://www.independent.co.uk/news/people/duchess-of-cambridge-pregnant-alistair-darling-insists-pregnancy-news-will-

have-no-impact-on-the-vote-for-scottish-independence-9719058.html (consulté le 20 octobre 2023).
•T.-DUMAIS, J. (1994) : « Cendrillon sans prince », *Le Soleil*, 27 octobre, p. B5.
•VENNE, M. (1995) : « Facile. Déclaration unilatérale », *Le Devoir*, 7 février, p. A8.
•VINCENT, P. (1980) : « Très peu de péquistes chez les Présidents du Oui à Québec », *La Presse*, 17 avril, p. A18.
•WHITAKER, A. (2013) : « Scottish independence: Support for monarchy vote », *The Scotsman*, 29 juillet. https://www.scotsman.com/news/politics/scottish-independence-support-for-monarchy-vote-1566366 (consulté le 12 septembre 2023).

Ouvrages et articles universitaires :

•ANDERSON, B. (2006 [1983]) : *Imagined Communities. Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*, Londres, Verso.
•BASTIEN, F. (2013) : *La Bataille de Londres. Dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel*, Montréal, Boréal.
•BERTON, J. (2010) : « La littérature populaire du *Kailyard*, substrat nécessaire à la Renaissance écossaise », *Cahiers victoriens et édouardiens* 71 : 367-388.
•BOGDANOR, V. (1995) : *The Monarchy and the Constitution*, Oxford, Clarendon/Oxford University Press.
•BOLTANSKI, L. & THEVENOT, L. (2002) : *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
•BOUCHARD, C. (2020) : *La langue et le nombril*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 236-237.
•BOUCHARD, G. (2001) : *Genèse des nations et cultures du Nouveau monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal.
•BOUCHARD, L. (1992) : À visage découvert, Montréal, Boréal.
•BRUBAKER, R. *et al.* (2004) : « Ethnicity as Cognition », *Theory and Society* 33.1 : 31-64.
•CHASSAIGNE, P. (2004) : « La société britannique, la monarchie et la guerre, 1914-1945 », *Histoire, économie & société* 2 : 181-189.
•CIVARDI, Ch. (1998) : *L'Écosse depuis 1528*, Paris, Éditions Ophrys.
•COLLEY, L. (1992) : *Britons. Forging the Nation 1707-1837*, New Haven, Yale University Press.
•DAUPHIN, T. (2016) : *Incarner la Nation et la Religion dans une démocratie libérale : une comparaison des monarchies britannique et japonaise*, Pessac, Université de Bordeaux.
•ELMERICH, J. (2023) : « Nationalisme et populisme : à la croisée des concepts – Étude à partir du cas du Scottish National Party », *in* BLANC-NOËL, N. & DAUPHIN, T. (dir.), *Vers un nouvel âge des extrêmes* : *Populisme et transformations sociales*, Paris, L'Harmattan, 2023, p. 75-92.
•FALIGOT, R. (1999) : *La résistance irlandaise (1916-2000)*, Dinan : Terre de Brume.

•FINLAY, R. J. (1994) : *Independant and Free: Scottish Politics and the Origins of the SNP*, Édimbourg, John Donald Publishers.
•FORSYTH, K. (2005) : « Origins: Scotland to 1100 », *in* WORMALD, J. (dir.), *Scotland. A History*, Oxford, Oxford University Press, p. 34-35.
•GAGNON, A.-G. & MONTCALM, M. (1993) : *Québec : Au-delà de la Révolution tranquille*, Montréal, VLB éditeur.
•GELLNER, E. (1983) : *Nations and nationalism*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press.
•GRAY, A. (2014) : *Independence. An Argument for Home Rule*, Édimbourg, Cannongate Books.
•HARVEY, L.-G. (2005) : *Le Printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme*, Montréal, Boréal.
•HOBBES, T. (1971 [1651]) : *Le Leviathan*, éd. Sirey.
•HUNTER, J. (1975) : « The Gaelic Connection: The Highlands, Ireland and Nationalism, 1873-1922 », *The Scottish Historical Review* 54.158 : 178-204.
•JAUCOURT, C. de (1765): « Monarchie », *L'Encyclopédie*, p. 636a-b.
•JAUME, L. (1983): « La théorie de la 'personne fictive' dans le Léviathan de Hobbes », *Revue Française de Science Politique* 33.6 : 1009-1035.
•KEATING, M. (1996) : *Nations against the state. The New Politics of Nationalism in Quebec, Catalonia and Scotland*, Basingstoke, Macmillan.
•KUMAR, K. (2013), « 1066 and all that. Myths of the English », *in* BOUCHARD, G. (dir.), *National Myths. Constructed pasts, contested presents*, New York, Routledge, p. 94-109.
•LAUVAUX, P. (1993) : « Monarchies, royautés et démocraties couronnées », *Le Débat* 1.73 : 98-113.
•LECOURS, A. (2021) : *Nationalism, Secessionism, and Autonomy*, Oxford, Oxford University Press.
•LEFORT, C. (1981) : *L'invention démocratique*, Paris, Fayard.
•LIPSET, S.M. & ROKKAN, S. (1967) : *Party systems and voter alignments: cross-national perspectives*, New York, Free Press.
•LYNCH, P. (2002) : *The History of the Scottish National Party,* Cardiff, Welsh Academic Press.
•McROBERTS, K. (1988) : *Quebec: Social Change and Political Crisis*, Toronto, McClelland & Stewart.
•MORTON W.L. (1961) : *The Canadian Identity*, Toronto, The University of Toronto Press.
•PAQUIN, S. (2001) : *La revanche des petites nations. Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB éditeur.
•PATERSON, M. (2013) : *A Brief History of The House of Windsor— The Making of a Modern Monarchy*, Londres, Robinson.
•PITTOCK, M.G.H. (1998) : *Jacobitism, 1685-1789*, Basingstoke, Macmillan Press.

•RIOUX, X. H. (2020) : *Small Nations, High Ambitions. Economic Nationalism and Venture Capital in Quebec and Scotland*, Toronto, University of Toronto Press.
•RIVÈRE, I. (2012) : *Elizabeth II – Dans l'intimité du règne*, Paris, Fayard.
•ROSANVALLON, P. (1992) : *Le sacre du citoyen*, Paris, Gallimard.
•RYERSON, S.-B. (2004 [1978]) : « Le pari québécois : de la nation/communauté au pouvoir étatique ? », *in* FERRETTI, A. & MIRON, G. (dir.), *Les grands textes indépendantistes. Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Typo, p. 529-534.
•SMITH, A. D. (1995) : *Nations and Nationalism in a Global Era*, Cambridge, Polity.
•SOULARD, J.-C. (2014) : « Opposants et exclus : Antoine-Aimé Dorion et les rouges », *Cap-aux-Diamants* 119 : 29-31.
•THIESSE, A.-M., (1999) : *La Création des identités nationales. Europe, XVIII^e^-XX^e^ siècles*, Paris, Seuil.
•TORRANCE, D. (2009) : « The Journey from the 79 Group to the Modern SNP », *in* HASSAN, G. (dir.), *The Modern SNP: From Protest to Power*, Édimbourg, Edinburgh University Press, p. 162-176.
•VADEBONCŒUR, P. (1980) : *To Be or Not to Be, That Is the Question!*, Montréal, L'Hexagone.
•WEBER, M. (2015) : *La Domination*, Paris, La Découverte.
•WEBER, M. (2002) : *Le Savant et le Politique*, Paris, 10x18.
•WHATLEY, Ch. A. (2006) : *The Scots and the Union*, Édimbourg, Edinburgh University Press.